

## « C'était la justice du peuple »

Les Champs-Élysées, tribunal populaire lors de la promenade de Longchamp (1770-1830)

Véronique Laporte

DANS **DIX-HUITIÈME SIÈCLE 2021/1 n° 53**, PAGES 257 À 272

ÉDITIONS **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE**

ISSN 0070-6760

DOI 10.3917/dhs.053.0257

Date de mise en ligne : 02/07/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2021-1-page-257?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



## « C'ÉTAIT LA JUSTICE DU PEUPLE »

### Les Champs-Élysées, tribunal populaire lors de la promenade de Longchamp (1770-1830)

La promenade de Longchamp fut pendant longtemps un événement incontournable du calendrier mondain de Paris. Si ce cortège parcourant les allées du bois de Boulogne est le premier rendez-vous de la belle saison, il est surtout l'occasion d'exhiber ses richesses et sa maîtresse. On y voit de superbes montures parées d'attelages scintillants et, à l'intérieur de somptueux carrosses, les dames font étalage de leurs nouvelles tenues. Les contemporains, tant ceux de l'Ancien Régime que ceux du 19<sup>e</sup> siècle, ont beau en souligner le caractère frivole, déplorer l'endettement inhérent à cette magnificence et trouver absurde qu'on désire s'y distinguer quitte à prendre froid lors de cette escapade printanière, rien n'y fait. Longchamp est une véritable fureur<sup>1</sup>.

Les Champs-Élysées sont graduellement intégrés à ce défilé annuel et ils en deviendront l'épicentre<sup>2</sup>. Contrairement à d'autres jardins de la capitale, cet espace vert est accessible à tous, sans distinction de rang, d'habillement ou de fortune<sup>3</sup>. Dans son ouvrage publié en 1727, Joachim-Christophe Nemeitz indique

---

1. *Journal des dames et des modes*, 15 avril 1811.

2. Baptiste de Roquefort, *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de la ville de Paris*, Paris, Ferra Jeune, 1826, p. 106.

3. Par exemple, le jardin des Tuileries est ouvert à tous, mais exclusivement le jour de la Saint-Louis (26 août) et quant au Palais-Royal, il reste inaccessible pour plusieurs et notamment aux soldats et aux femmes en tablier. Robert Beck, « La promenade du peuple des villes (fin 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle). L'exemple du peuple de Paris », dans *Le peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen Âge-1945)*, dir. Philippe Guignet, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, vol. II, 2002, p. 247-266, ici p. 249-250. On lira aussi Jean-Louis Harouel, « Caliban hors du jardin. Le droit d'accès au jardin public parisien à la fin de l'Ancien Régime », dans *Histoire du droit social. Mélanges en hommage à Jean Imbert*, dir. J.-L. Harouel, Paris, PUF, 1989, p. 295-300.

que les Champs-Élysées sont parcourus par les promeneurs voulant fuir l'embarras du Cours-la-Reine, mais également que ce « lieu est le plus fréquenté dans la belle saison. Principalement les Dimanches et les jours de Fête, lorsqu'une foule d'habitants de Paris y va à pié, pour se divertir<sup>4</sup> ». Au fil du temps et des aménagements, les Parisiens s'approprient l'espace, qui se compartimente. Au nord de l'allée centrale, on retrouve la « belle promenade » qui longe les jardins des hôtels particuliers du faubourg Saint-Honoré. Quant aux jeux extérieurs, ils se concentrent de l'autre côté de l'avenue<sup>5</sup>. Il semble que cette distribution des pratiques dans l'espace soit également le reflet des frontières sociales que l'on pouvait observer dans les Champs-Élysées lors de la promenade de Longchamp : « Par une sorte d'esprit de réserve et de convenance, le peuple ne se mêle point aux beaux messieurs et aux belles dames qui se promènent dans la contre-allée de droite ; il se tient du côté gauche, et en cela il ne faut que le féliciter, puisqu'il voit mieux et n'est gêné ni par la foule ni par les rayons brûlans du soleil<sup>6</sup>. »

Lorsqu'il dépeint les dimanches et les fêtes à Paris au 18<sup>e</sup> siècle, Louis Sébastien Mercier souligne que, dans les Champs-Élysées, « tous les âges et tous les états sont rassemblés ». Il prend toutefois la peine de préciser que : « Les gens du bon ton ne sortent pas ces jours-là, fuient les promenades, les spectacles, & les abandonnent au peuple<sup>7</sup> ». Pendant la promenade de Longchamp, cette stratégie d'évitement, qu'elle soit spatiale ou temporelle, ne fonctionne pas. Lors de la semaine sainte, les spectacles sont fermés et Longchamp devient ainsi la principale attraction pour l'ensemble des Parisiens. Même pour un espace accessible comme celui-ci, on peut en effet estimer que cette foule présente un caractère singulier,

4. Joachim-Christoph Nemeitz, *Séjour de Paris, c'est-à-dire, Instructions fidèles, pour les voyageurs de condition*, Leide, J. Van Abcoude, 1727, p. 166.

5. Dans Arlette Farge, *Flagrants délits sur les Champs-Élysées : les dossiers de police du gardien Federici (1777-1791)*, Paris, Mercure de France, 2008, p. 40-41.

6. *Journal des dames et des modes*, 10 avril 1817. Cette séparation est aussi attestée dix ans plus tard : « Par une sorte de réserve et de convenance, le peuple ne se mêle point aux beaux messieurs et aux belles dames. » (Léon Moussinac, *Le bon genre. Réimpression du recueil de 1827*, Paris, Albert Lévy, 1931, n. p., légende de la troisième illustration).

7. Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, s. n., 1782, t. 4, p. 161-162.

puisqu'il s'agit de « la seule réunion de l'année qui attire toutes les classes de la société sans exception<sup>8</sup> ». Et bien qu'il ne se joigne pas au cortège, le peuple en est tout de même un acteur bruyant et incontournable. Alors que les élégants espèrent y briller, le public s'applique à faire craquer le vernis des apparences et à dénoncer, parfois avec colère, le ridicule ou l'indécence des participants. Il est en effet d'usage pour les spectateurs de « se moquer pendant trois jours de ceux qui les avaient éclaboussés toute l'année<sup>9</sup> ». À cette occasion, on peut être témoin de véritables « saturnales des piétons<sup>10</sup> » pendant lesquelles le peuple de Paris, par sa parole, devient le maître des Champs-Élysées.

### Les Ténèbres de Longchamp, de la piété à la mondanité

Dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, un nouveau genre musical se développe en France. Désigné sous le nom de « Leçons de Ténèbres », il consiste dans l'ajout de musique à des textes qui étaient habituellement récités pendant les « Ténèbres », c'est-à-dire lors des offices célébrés dans les trois derniers jours de la semaine sainte. Dans les différents couvents entourant la capitale, les Parisiens se présentent nombreux pour assister à ces cérémonies. Rapidement, ce qui devait être une occasion de recueillement avant la fête de Pâques prit des allures de réunions mondaines. « Pour interpréter ces Leçons, on fit en effet appel, dès 1651, aux cantatrices qui se produisaient dans les spectacles profanes de la Cour, et par la suite aux chanteurs les plus réputés de l'opéra<sup>11</sup>. » Cette situation

8. *Journal des dames et des modes*, 10 avril 1817.

9. Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon, Mémorial de J. de Norvins publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie*, Paris, Plon, 1896, vol. 1, p. 192.

10. *Journal des débats politiques et littéraires*, 22 avril 1822. Les saturnales sont des « Fêtes célèbres chez les Romains en l'honneur de Saturne. Pendant ces fêtes les esclaves étoient maître, & leurs maîtres même les servoient à table, & il leur étoit permis de dire impunément ce qu'ils pensoient. Elles duroient trois jours, & commençoient au 16 décembre. » (*Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, contenant la signification et la définition des mots de l'une et de l'autre langue*, Paris, Compagnie des Libraires associés, 1771, t. 7, p. 552).

11. Thierry Favier, « Les Leçons de Ténèbres mises en musique : les enjeux d'une querelle théologique », *Revue de l'histoire des religions*, t. 217, n° 3, 2000, p. 422-423.

déplut grandement à certains ecclésiastiques, qui voyaient se transformer l'office divin en un véritable divertissement. Malgré ces réticences, l'engouement pour assister aux Leçons ne se démentit pas et il atteignit son paroxysme dans les premières décennies du 18<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. C'est d'ailleurs à cette époque que l'abbaye de Longchamp, sise dans le bois de Boulogne, accueille Catherine Nicole Le Maure. Lors des Ténèbres, la présence de cette célèbre cantatrice attire le Tout-Paris : « Le jour où elle se fit entendre pour la première fois, on s'écrasa dans la nef, dans la tribune et jusque dans la galerie qui conduisait à la chapelle, dont il fut impossible de fermer les portes<sup>13</sup>. » Arrivée en 1727, Le Maure y demeure pendant trois ans, un séjour qui a certainement permis de cristalliser la notoriété de Longchamp en tant que destination incontournable pour assister à ces célébrations. Par ailleurs, après son départ, le couvent continua de recruter les plus belles voix de Paris afin d'assurer la popularité de ses concerts religieux<sup>14</sup>.

Lors des offices, l'ambiance s'apparente au parterre d'un théâtre : « on y parle, on y rit, on y éclate avec aussi peu de ménagement que dans un marché. Une quêteuse, entre autres, s'y fait voir dans une parure peu faite pour inspirer la dévotion<sup>15</sup>. » Voulant rétablir l'ordre et surtout « à cause des scandales croissants qu'amène l'affluence traditionnelle d'une société fort mêlée<sup>16</sup> », l'archevêque de Paris décide en 1754 de proscrire la musique lors des Ténèbres de Longchamp. Cette stratégie n'étant pas assez efficace, il interdira au public d'assister aux célébrations. Qu'à cela ne tienne, le Parisien étant accoutumé de se rendre au bois de Boulogne durant

12. *Ibid.*, p. 426-427.

13. Victor Fournel, *Le Vieux Paris : fêtes, jeux et spectacles*, Tours, Alfred Mame et fils, 1887, p. 153. Pour un rapide historique et de nombreuses anecdotes concernant la promenade de Longchamp, on consultera le cinquième chapitre de cet ouvrage, p. 151-185.

14. *Ibid.*, p. 153.

15. *Ibid.*, p. 154-155. Concernant l'attitude du parterre, on consulte Jeffrey S. Ravel, « Le théâtre et ses publics : pratiques et représentations du parterre à Paris au 18<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 49-3, 2002/3, p. 89-118.

16. Émile Régnauld, *Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (1703-1781)*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1882, vol. 1, p. 256.

la semaine sainte, il continuera de fréquenter les allées aux environs de l'abbaye, et ce, sans descendre de son carrosse.

Que ce soit avant ou après les interventions de l'archevêque, la promenade est au cœur de cet événement mondain. Pour plusieurs, l'importance d'y briller – et idéalement, de supplanter ses rivales – est sans commune mesure. Les préparatifs s'apparentent à un véritable « conseil de guerre » : « Longtemps à l'avance, on ne songeait qu'à inventer quelques modes, dont personne n'eût encore eu l'idée ; on se cachait de son coiffeur comme d'un traître capable de livrer les plans de la tactique féminine qu'il ne devrait connaître qu'au moment de les exécuter. La marchande de modes, la tailleuse, étaient achetées à prix d'or, et venaient passer des heures à concerter l'attaque<sup>17</sup>. » « Voir et être vu », voilà souvent l'unique intérêt de participer à la promenade de Longchamp. Pour un témoin insensible aux rivalités mondaines, cet événement peut s'avérer passablement déroutant. Ainsi, l'Américaine Abigail Adams, épouse de John Quincy Adams alors en poste à Paris, trouve absurde de se promener dans les bois, sans autre but que de s'observer les uns les autres<sup>18</sup>. Certains, comme le libraire Siméon Prosper Hardy, considèrent qu'il s'agit d'un « révoltant spectacle » :

nonobstant la rigueur du froid de la veille et le piquant du vent du nord qui ne cessoit de se faire sentir, le concours annuel des filles impures, qu'on avoit coutume de voir se rendre à Longchamps les trois jours saints et y attirer les amateurs ainsi que tous les gens oisifs, avoit eu lieu comme à l'ordinaire ; les filles faisoient consister toute leur gloire à afficher le luxe, et le faste le plus impudent y avoient étalé l'opulence dans les chars de leur honteux triomphe, glaces baissées, au moins d'un côté pour mieux garder le plaisir de voir et d'être vuës, comme si le tems eût été très doux<sup>19</sup>...

Pendant plusieurs décennies, les témoignages laissent présumer que l'action se déroulait exclusivement aux abords de l'abbaye. En 1742, Barbier souligne que le beau temps « a favorisé le concours

17. Louise Fusil, *Souvenirs d'une actrice*, Paris, Dumont, 1841, vol. 1, p. 119-120. Ouvrage cité par Kimberly Chrisman-Campbell, qui consacre un chapitre à la promenade de Longchamp, *Fashion Victims : Dress at the Court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, New Haven, Yale University Press, 2015, p. 116-126.

18. Elle qualifie Longchamp de « *senseless foolish parade* ». K. Chrisman-Campbell, ouvr. cité, p. 120.

19. Siméon-Prospér Hardy, *Mes loisirs ou Journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connaissance*, BnF, Manuscrits Français, 6685, fol. 84, 24 mars 1785.

ordinaire de tout Paris aux ténèbres de Longchamps, ou pour mieux dire, à la promenade dans le bois de Boulogne<sup>20</sup> ». Douze ans plus tard, Jèze précise dans son *Journal du citoyen* que : « Les mercredis, jeudis et vendredis de la Semaine Sainte, sur les deux heures après-midi l'on va au couvent de Longchamps, à la sortie du Bois de Boulogne, du côté du Calvaire, entendre chanter par de belles voix les leçons de Ténèbres, & l'on se promène en carosse, à pied & à cheval dans les allées de ce bois<sup>21</sup>. » Jusqu'au début des années 1760<sup>22</sup>, les chroniqueurs situent leurs récits dans le bois de Boulogne et nous connaissons peu de détails concernant d'éventuels spectateurs.

### Les aboyeurs des Champs-Élysées, hérauts populaires

Les Champs-Élysées sont vraisemblablement intégrés à la promenade printanière suite à d'importants travaux qui ont lieu dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Bien que la place Louis XV soit achevée en 1765, la forte pente qui mène à l'Étoile rend quasi-impraticable l'avenue au-delà du rond-point. À partir de 1772, on procède à l'aplanissement de la colline, qui sera abaissée de cinq mètres. Lorsque ce projet colossal tire à sa fin, en 1777, le trajet depuis la grille de Chaillot – à la hauteur de la rue de Berri – jusqu'aux abords du bois de Boulogne, peut dorénavant s'effectuer sans craindre de briser les roues de sa voiture. Dès lors, plusieurs considèrent que l'avenue de Neuilly est, sans contredit, la plus belle entrée de Paris<sup>23</sup>.

Lorsque Federici, en poste aux Champs-Élysées, rédige un rapport en 1779, le défilé de Longchamp semble être une tradition bien établie<sup>24</sup>. En plus de son équipe habituelle, le garde suisse

20. Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, Paris, Jules Renouard, 1849, vol. 2, p. 316.

21. Jèze, *Journal du citoyen*, Paris/La Haye, 1754, p. 194.

22. Robert de Vaugondy, *Les promenades des environs de Paris en quatre cartes*, Paris, Antoine Boudet, 1761, p. 56-57.

23. Valérie-Noëlle Jouffre, « Les embellissements au 18<sup>e</sup> siècle », dans *Les Champs-Élysées et leur quartier*, dir. Dominique Leborgne, Paris, La Délégation, 1988, p. 16-18. Voir aussi Isabelle Rouge-Ducos, « La place de l'Étoile : le rôle de la monarchie dans la création d'un *genius loci* national », dans *Les Histoires de Paris (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle)*, dir. Thierry Belleguic et Laurent Turcot, Paris, Hermann, 2012, t. 1, p. 385-386.

24. A. Farge, ouvr. cité, p. 85-86.

mentionne qu'il bénéficiait alors du soutien de deux hommes, de la garde à pied, mais aussi de huit cavaliers du guet, car « il n'y a rien de plus propre dans un attroupement pour fendre la foule ». Il a également « prié et posté quelques amis zélés » pour le seconder lors de ces journées fort achalandées. Les carrosses étant souvent très nombreux, ces renforts sont nécessaires pour assurer la fluidité de la circulation. Au printemps 1780, par exemple, le cortège s'étend sans interruption depuis la place Louis XV jusqu'à la porte Maillot, à l'entrée du bois de Boulogne<sup>25</sup>.

Certaines voitures sont d'une grande magnificence et servent à mousser le prestige de leur occupante et, par le fait même, de leur riche commanditaire. Fleury, de la Comédie-Française, raconte que le Longchamp de 1774 fut le théâtre d'une lutte sans pitié entre deux actrices. Le jeudi, Rosalie Duthé avait complètement éclipsé mademoiselle Cléophile, qui, dès le lendemain, eut l'occasion de prendre sa revanche :

Quel merveilleux équipage ! Chevaux étincelans, voiture ciselée, découpée, travail d'orfèvrerie, comme sur une tabatière ; même à la cocarde, des diamans ! Les brides s'assouplissaient à peine, tenues raides par des incrustations en pierres de couleur. Au soleil, et parmi la foule, ce char brillait comme une traînée de paillettes, on n'y voyait que du feu. [...] Le public des roués, public capricieux, public ingrat surtout, ne fut pas fâché d'humilier son ancienne idole. Comment donc ! On alla jusqu'à l'applaudir, cette gente Cléophile ! Ce bruit l'étonna (elle y était peu habituée à l'Opéra). Il étonna surtout les chevaux, qui allèrent se fourrer tout au travers d'un équipage plus pompeux que brillant, et d'où partit un cri tragique<sup>26</sup>.

Bien qu'il n'en précise pas le lieu, une telle scène aurait pu se dérouler sur les Champs-Élysées. Le cortège y attire en effet une foule considérable<sup>27</sup>. À cette occasion, le public est loin d'assis-

25. Louis Petit de Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours*, Londres, John Adamson, 1781, vol. 15, p. 92.

26. Fleury, *Mémoires de Fleury de la Comédie-Française (1757 à 1820)*, Paris, Ambroise Dupont, 1836, vol. 1, p. 245-246.

27. D'ailleurs, pour le propriétaire du bail des chaises, la réussite de ce rendez-vous printanier est primordiale : « Les Ténèbres de Longchamps font le bien ou le mal du fermier ; quand il fait beau il se retire, quand il fait mauvais il est perdu ; ce sont les trois seuls jours de l'année ou il lui faut quatre fois plus de chaises que les plus beaux jours de l'été. » (Archives nationales de France, O1-1587, fol. 390, 1<sup>er</sup> décembre 1788).

ter passivement au défilé. Il commente bruyamment, s’amuse et dénonce parfois violemment le spectacle. Le baron Jacques de Norvins est l’un des rares auteurs ayant dépeint le passage de la promenade de Longchamp dans les Champs-Élysées au 18<sup>e</sup> siècle. Dans ses mémoires, il présente ceux qu’on surnommait les « aboyeurs » ou les « farceurs » de Longchamp<sup>28</sup>. Arrivant très tôt pour s’assurer les meilleures places, « cette foule d’hommes et de femmes de la petite bourgeoisie et du populaire » a pour principal objectif d’amuser les spectateurs :

Des groupes de plaisants et de hurleurs se partageaient à distance toute la population pédestre, rangée en haie profonde sur les deux côtés de l’avenue. Chacun d’eux avait ses chefs d’orchestre, qui par leurs lazzis donnaient le signal des sifflets ou des bravos : bruyante harmonie, dont à l’apparition de certains équipages retentissaient convulsivement nos Champs-Élysées, où le fleuve d’oubli était inconnu. C’était la justice du peuple, et il la faisait bonne. Les clercs des procureurs et certains petits marchands, goguenards patentés de leur quartier, avaient la haute main sur ces comices en plein vent, dont les impromptus étaient souvent du plus haut comique. Nous réservions l’un des trois jours pour nous mêler à ces groupes, et nous avions la perfidie de leur signaler par quelques quolibets, aussitôt répétés en chœur, les voitures de nos amis, tout étonnés de se trouver, à leur passage sans prétention, frappés de l’attention publique.

Une bagatelle pouvait déclencher un déluge de moqueries. Le cavalier maladroit ou le fiacre – « dernier degré de la matière carrossable » – recevaient leur quota de railleries. Il n’y avait de leur part « ni ingratitude ni haine ». Néanmoins, les aboyeurs étaient particulièrement inspirés lorsque paraient les courtisanes :

Un feu roulant d’invectives, d’apostrophes plus que pittoresques, pour satisfaire à la morale publique, annonçait et accompagnait fidèlement leur marche peu triomphale, et faisait une rude guerre à leur honteuse fortune. Ces dames ne commençaient à respirer qu’à la barrière, et elles ne reprenaient tout à fait leurs sens qu’au bois de Boulogne, où elles n’avaient plus à craindre que quelques rares escarmouches de promeneurs intrépides.

En règle générale, le peuple adopte une attitude plutôt débonnaire, mais occasionnellement, certains dépassent les bornes de la décence. Et même dans le bois de Boulogne, on peut faire la rencontre d’un public vindicatif. C’est ainsi qu’on retrouve la

---

28. J. de Norvins, *ouvr. cité*, p. 192. Sauf indications, les citations suivantes sont tirées du même ouvrage, p. 192-194.

demoiselle Duthé, celle qui, l'année précédente, avait été humiliée par sa rivale. En 1775, le bruit court qu'elle serait la maîtresse du comte d'Artois, nouvellement marié à Marie-Thérèse de Savoie :

La demoiselle du Thé est une courtisane très renommée. On a prétendu depuis peu que M. le Comte d'Artois avoit pris du goût pour elle. On disoit par plaisanterie que ce Prince ayant eu une indigestion de biscuit de Savoye, venoit prendre *du thé* à Paris; mais ce quolibet fondé seulement sur une rumeur générale n'a nul motif. Cependant c'en est assez pour avoir indisposé le public contre elle; & jeudi dernier s'étant montrée à Longchamp dans un carosse à six chevaux avec l'appareil d'une femme de la plus haute qualité, elle a été tellement entourée & huée, qu'elle n'a pu entrer en file, & que son carosse a été forcé de retrograder; il a fallu qu'elle s'en allât<sup>29</sup>.

L'exemple de la Duthé qui provoque les spectateurs au point qu'ils interviennent est une exception. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la colère du public et son parti pris pour la comtesse délaissée. Tout d'abord, comme le spécifiait Norvins, le peuple est sensible aux sources de cette « honteuse fortune ». De plus, l'actrice eut l'audace de se promener dans un équipage « traîné par six chevaux comme celui d'une princesse du sang<sup>30</sup> ». Bien que, l'année précédente, mesdemoiselles Duthé et Cléophile avaient paru avec un tel attelage sans être importunées, il est probable que les rumeurs entourant l'infidélité du comte aient alors exacerbé les réactions du public. Le lendemain de sa mésaventure, la Duthé se présenta tout de même à Longchamp, mais dans une voiture plus discrète, tirée cette fois-ci à quatre chevaux : « On a prétendu que cet acte de modestie provenoit moins d'un repentir que d'un conseil reçu de la Police. En vérité, il est honteux pour la nation, que ces filles osent étaler un faste si insolent; & ce n'est pas une faible preuve d'une corruption profonde, qui tôt ou tard entraînera notre perte<sup>31</sup>. »

Norvins prétend que dans les dernières années de l'Ancien Régime, les moqueries ont parfois laissé place au ressentiment. Les carrosses et les chevaux anglais étaient particulièrement visés par des invectives, notamment de la part de groupes reliés à « tous

29. Louis Petit de Bachaumont, *ouvr. cité*, vol. 30, p. 227-228.

30. Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1867, t. 2, p. 1103.

31. Louis-François Métra, *Correspondance littéraire secrète*, s. l., s. n., 15 avril 1775.

les ateliers de charronnage et de sellerie de Paris, à qui une mode extranationale enlevait le bénéfice de leur construction». La traversée des Champs-Élysées était, selon lui, encore plus inquiétante pour les familles de la cour qui paradaient dans de telles voitures : « Je les ai vus de mes yeux en 1788, obligées de se soustraire par la vitesse de leurs chevaux à quelque chose de pire que la satire populaire. Celle-ci était déjà dépassée, et on ne riait plus exclusivement dans les groupes des farceurs de Longchamp. » Quoique Norvins stipule que le sarcasme revient au galop lorsqu'apparaît un « vilain équipage bourgeois », il n'en demeure pas moins que le changement d'attitude est palpable. Le choc sera brutal et, en ce sens, il est étonnant de lire la description que Karamzin fait du Longchamp de 1790. Contrairement à d'autres témoins, l'écrivain russe ne fait nullement mention du contexte politique et de son impact sur la teneur des railleries. Parmi les saillies les plus piquantes, il relève notamment : « – En v'là un piffe enluminé, le plus long de tout Paris! – Celle-ci est une coquette de soixantedix ans : hâtez-vous, galants<sup>32</sup>! » Fait intéressant, il met également en lumière les interactions entre les spectateurs et les participants du cortège : « Des freluquets caracolaient sur de beaux chevaux anglais, exploraient jusqu'au fond des voitures et agaçaient la populace en criant : "Allons, allons, amis! De l'esprit, de l'esprit! Bon; c'est de la vraie gaieté parisienne<sup>33</sup>!" » D'autres observateurs brossent un portrait beaucoup plus préoccupant de ces journées. Dans leurs écrits, on ressent leur trouble et leur surprise face aux réactions du peuple. Lorsque gronde la Révolution, l'espièglerie et le sarcasme ont fait place à la dénonciation et à la colère : « Ce qui n'était pas encore arrivé dans ces promenades, est arrivé cette année-ci. Cette partie du Public qui étoit spectatrice & qui se tenoit à l'entrée des Champs Élisées, a accablé de huées les demoiselles & les élégans dont la conduite blesse le plus les préjugés ou la décence des mœurs<sup>34</sup>. » L'auditoire ne se contente plus de manifester verbalement son désaccord. Dorénavant, il s'interpose pour modifier le cours du spectacle. Dans ses mémoires, la

32. Nikolaj Mihajlovič Karamzin, *Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse (1789-1790)*, Paris, Émile Mellier, 1867, p. 198.

33. *Ibid.*, p. 198-199.

34. L.-F. Métra, ouvr. cité, 19 avril 1789.

peintre Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun raconte la manière dont ses invités arrivaient chez elle « avec l'air consterné », car s'étant rendus au préalable à la promenade de Longchamp, ils avaient vu que « la populace, rassemblée à la barrière de l'Étoile, avait injurié de la façon la plus effrayante les gens qui passaient en voiture ; des misérables montaient sur les marche-pieds en criant : "L'année prochaine, vous serez derrière vos carrosses, c'est nous qui serons dedans !" et mille autres propos plus infâmes encore<sup>35</sup> ». En 1790, le peuple est hostile à tout élément visant à ridiculiser les symboles révolutionnaires. Des promeneurs en subiront les conséquences : « un certain nombre d'aristocrates avaient fait coiffer leur domestique avec une queue, pour se moquer de la milice, les domestiques se virent battus comme plâtre par la foule<sup>36</sup> ». Un autre, installé à l'arrière d'un carrosse, fut plus chanceux. Son maître lui avait fait tailler une redingote bleue à parements rouges, vêtement qui rappelait grandement l'uniforme de la garde nationale. La voiture fut stoppée par des cavaliers et ses occupants fortement apostrophés : « *C'est insulter la nation, reprirent les jeunes gens, cet habit n'est point fait pour être placé derrière une voiture ; votre jockey sera dedans, & vous mériteriez de monter à sa place.* À l'instant le petit jockey fut placé sur les genoux de la belle dame aux applaudissements de tous les spectateurs<sup>37</sup>. »

Les éditions subséquentes n'auront pas lieu. En 1797, l'abbaye de Longchamp est désormais détruite, mais le souvenir de la promenade demeure. On décide de la permettre à nouveau, et ce, en dépit du fait qu'une rumeur circule selon laquelle certains profiteraient de l'occasion pour fomenter une révolte<sup>38</sup>. Les raisons ayant présidé à son retour sont plutôt obscures. Certains ont soumis l'idée que, par le tarif imposé aux promeneurs à la barrière de l'Étoile, elle produisait des revenus non négligeables<sup>39</sup>. De même, le contexte socio-

35. Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun, *Souvenirs de Mme Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun*, Paris, Librairie H. Fournier, 1835, t. 1, p. 184.

36. V. Fournel, ouvr. cité, p. 164.

37. L.-F. Métra, ouvr. cité, 10 avril 1790.

38. *Miroir*, 27 germinal an 5 (16 avril 1797), dans Alphonse Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire : recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris*, Paris, Leopold Cerf, 1900, vol. 4, p. 63.

39. Félix Faulcon, « Promenade aux Champs-Élysées, 17 germinal an VI (6 avril 1798) », dans *Mélanges législatifs, historiques et politiques pendant la durée de la*

politique est certainement plus favorable à l'étalage des richesses : « La réaction thermidorienne portera ainsi au pouvoir une bourgeoisie d'affaires, pratique, réaliste, désillusionnée sur les bonheurs de la vertu démocratique, mais bien décidée, comme toute société parvenue, à reconquérir le temps perdu et à jouir du présent en se vengeant des privations passées<sup>40</sup>. » Il faut également souligner que le discours sur le luxe utile<sup>41</sup>, bien qu'existait à l'époque des Lumières, est particulièrement évoqué pour justifier la tenue de la promenade de Longchamp au tournant du 19<sup>e</sup> siècle. En effet, cette idée que le luxe permet de procurer du travail aux pauvres tout en répartissant la richesse est souvent mise en avant dans les comptes rendus :

La promenade de Longchamp a été [avant-]hier assez brillante ; le peuple commence à voir que ces opulentes niaiseries lui sont de la plus grande utilité. On ne peut compter le nombre de couturières, des marchandes de modes que nos jolies promeneuses ont fait travailler, pour fixer sur elles les regards pendant cette fête qui en elle-même ne ressemble à rien. Pendant que les amours s'occupent de leur parure, les forgerons, les charpentiers, les selliers travaillent sans cesse à confectionner, à équiper les chars et les chevaux qui doivent traîner cette foule élégante et badine. Gloire à Longchamp, aux niais qui galopent, aux badauds qui les considèrent ! Ils font travailler, ils font vivre le pauvre monde<sup>42</sup>.

En ce sens, la rhétorique concernant le luxe permet également d'apaiser une potentielle colère populaire. Cette soif qu'éprouve la bourgeoisie « de consommer fiévreusement, luxueusement, sans plus de honte ni de scrupule à l'égard des souffrances quotidiennes d'un peuple aux abois<sup>43</sup> » peut effectivement s'avérer périlleuse si la population n'en saisit pas la pertinence. En mettant l'accent sur les bénéfices que le peuple peut retirer de cet événement, tout projet visant à contrecarrer la promenade devient forcément absurde et irrationnel.

Les Parisiens, que ce soit dans un équipage ou en tant que piétons, se présentent nombreux au Longchamp de 1797. Tout comme sous

---

*Constitution de l'an III*, Paris, Henrichs, 1801, vol. 2, p. 135. Pour un exemple de tarifs, on consultera *Le Journal de Paris*, 9 germinal an 9 (30 mars 1801).

40. Philippe Perrot, *Le Luxe une richesse entre faste et confort : 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1995, p. 81.

41. *Ibid.*, p. 68-69. On peut aussi consulter Arnaud Diemer, « Quand le luxe devient une question économique : retour sur la querelle du luxe au 18<sup>e</sup> siècle », *Innovations*, vol. 41, n° 2, 2013 p. 9-27.

42. *Miroir*, 26 germinal an V (15 avril 1797), dans A. Aulard, ouvr. cité, p. 61.

43. Philippe Perrot, ouvr. cité, p. 81.

l'Ancien Régime, les railleries fusent. Cette fois-ci, ce sont les parvenus de la Révolution qui sont particulièrement visés par les aboyeurs :

Il s'était formé à l'entrée des Champs-Élysées un groupe déplaisant, au milieu duquel filaient toutes les voitures. C'était une espèce de chambre ardente, d'où chaque carrosse ne sortait qu'après avoir reçu l'épigramme ou le lazzi que provoquaient l'intérieur, l'existence ou les aventures des maîtres. – Voyez cette grosse femme couverte d'une pluie d'or : elle était jadis cuisinière chez un procureur au Parlement; elle eut des bontés pour le maître clerc; la Révolution est arrivée, le clerc a péroré aux Jacobins, il a eu des places; la cuisinière est aujourd'hui une princesse. – [...] Voyez-vous cette jeune fille : elle a déjà ruiné deux douzaines d'amants; que de beaux chevaux! Quelle charmante voiture! – Ah parleu! Son monsieur s'y connaît, répondait un autre, etc.<sup>44</sup>.

Les équipages n'étaient pas aussi flamboyants, mais Longchamp continue d'être très couru par la population parisienne. En 1801, les carrosses sont particulièrement nombreux tandis que la quantité de spectateurs « étoit encore plus extraordinaire; on a remarqué six rangs de chaises, toutes occupées par des femmes, depuis l'entrée des Champs-Élysées jusqu'à la barrière<sup>45</sup> ». Et bien que plusieurs auteurs soulignent, année après année, que Longchamp est passé de mode, les Parisiens s'y donnent toujours rendez-vous<sup>46</sup>.

Tout comme avant, les quolibets font partie intégrante de l'événement. Jugeant que c'est un endroit parfait pour sonder l'humeur du public parisien, des agents se faufilent afin d'écouter la teneur des conversations. « Les observateurs qui se sont glissés dans les groupes n'ont rien remarqué que de satisfaisant<sup>47</sup> » peut-on lire dans un rapport de 1802. Tandis que deux ans plus tôt, l'un d'eux avait noté : « On a remarqué ce propos de deux femmes du peuple : On renaît; sans B..., on ne verrait pas tout cela<sup>48</sup>. » Parfois, ils compilent les meilleurs calembours et soulignent que

44. *Miroir*, 25 germinal an V (14 avril 1797), dans A. Aulard, ouvr. cité, p. 58-59.

45. *Journal de Paris*, 15 germinal an 9 (5 avril 1801).

46. « La mode en est passée, à la bonne heure; mais l'habitude en est prise; et les Parisiens, plus qu'aucun autre peuple du monde, sont menés par l'habitude. » (*Journal de Paris*, 16 avril 1808).

47. Rapport de la préfecture de police du 27 germinal an X (17 avril 1802). A. Aulard, *Paris sous le Consulat : recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris*, Paris, Léopold Cerf, 1903, t. 2, p. 839.

48. *Ibid.*, t. 1, p. 263. Rapport sur la situation de Paris du 22 germinal (12 avril 1800).

des « saillies judicieuses sont sorties de la multitude<sup>49</sup> ». Cependant, des indices laissent présager que la tolérance pour les aboyeurs était tributaire du contexte politique :

Quand après le régime de la terreur les promenades de Longchamp recommencèrent, le peuple accabloit de huées les parvenus et les courtisanes qui se pavanoient dans de riches équipages. Ces espèces de Saturnales se ressentoient encore des habitudes républicaines. Aujourd'hui que nous avons un gouvernement mixte, on évite également le silence et le bruit; on ne parle pas tout haut, on médit tout bas; il y a plus de décence, il n'y a pas plus de bonté<sup>50</sup>.

On « médit tout bas ». Pour autant, cela ne signifie pas que les carrosses passent impunément dans l'allée centrale. Certains prétendent que « si l'on veut faire un petit cours de médiosance, il faut s'arrêter dans les nombreux groupes qui bordent la chaussée<sup>51</sup> ». Dans les faits, ces groupes sont une attraction en soi. Il devient même « du suprême bon ton de se faire voir à pied dans l'allée des Champs-Élysées, et d'abandonner sa voiture à ses gens<sup>52</sup> ». Lors de ces trois journées, en dépit du caractère mondain de cette promenade en carrosses, ce sont les piétons qui, sans aucun doute, donnent le ton :

Quel triomphe pour eux! Combien d'épigrammes ils rendent au brillant équipage pour ses éclaboussures quotidiennes! et quelle mémoire imperturbable ils ont tous ce jour-là! Ils vous prennent un homme au commencement de la Révolution, le conduisent sous le Directoire, le suivent sous l'Empire, et ne l'abandonnent pas même à la Restauration. Ils n'oublient aucune faute et n'amnistient aucune époque. Malheur au riche qui défile entre deux haies de ces maudites gens! S'il n'a une conscience pure comme l'or ou un front d'airain, il passe vraiment par les bagueuses<sup>53</sup>.

Toutefois, à mesure que s'écoule la décennie 1820, les autorités semblent plus frileuses et l'on perçoit dans certains témoignages que les aboyeurs font preuve d'une plus grande circonspection :

49. Ministère de la police générale, Bulletin du 4 avril 1806. A. Aulard, *Paris sous le premier empire : recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris*, Paris, Léopold Cerf, 1914, vol. 2, p. 494.

50. *Journal des débats politiques et littéraires*, 9 avril 1817.

51. *Ibid.*

52. *La Foudre : journal de la littérature, des spectacles et des arts*, mai 1821, p. 18. Aussi Madame de Sartory, *Petit tableau de Paris, pour 1818*, Paris, Le Normant, 1818, vol. 1, p. 218.

53. *Journal des débats politiques et littéraires*, 22 avril 1822.

Autrefois, Longchamp était égayé par les *garçons tailleurs et les perruquiers*, qui, placés au bord de la route, à l'entrée des Champs-Élysées, s'amusaient à dire des injures à tous ceux qui passaient en voiture. Cette licence était permise alors ; mais on prétend que des vérités scandaleuses ayant été adressées à un grand personnage, la police prit des mesures pour empêcher qu'à l'avenir la conduite de monseigneur ne fût divulguée, et les farceurs de ce temps-là furent arrêtés par le *guet à pied*. Aujourd'hui, que tout se fait beaucoup mieux, *ils seraient empoignés par les gendarmes*<sup>54</sup>.

Les farceurs sont peut-être plus discrets, mais ils poursuivront leur badinage. Longtemps encore, comme l'illustre un poème décrivant la promenade en 1838, les élégants devront essuyer les moqueries du public : « Les figurans qui restent terre à terre, / Foulés, froissés, ou côte à côte assis, / Tout en gobant la crotte ou la poussière, / Lancent gaîment l'épigramme aux dandis<sup>55</sup>. » Ainsi, quoiqu'il se tienne à l'écart pendant ces trois jours, le peuple de Paris transforme alors les Champs-Élysées en un véritable tribunal populaire.

S'il n'y avait d'autre plaisir à Longchamp que celui de suivre une file de six cents voitures qui vont au pas, ou de regarder ces voitures, à pied, et dans un épais nuage de poussière, on pourrait demander, à bon titre, ce qui rend ces promenades si célèbres. [...] après la jouissance de la vanité, qu'il n'est pas permis à tout le monde de se procurer, je crois que c'est surtout un plaisir de malignité que l'on vient chercher à Longchamp ; c'est-là que le peuple de Paris excelle<sup>56</sup>...

Entre la cabale, le charivari, ou le « carnaval de la semaine sainte<sup>57</sup> », Longchamp, c'est l'occasion pour le piéton de braquer les regards sur ce qu'il juge inconvenant ou comique. Que ce soit la courtisane, le cavalier maladroit, le parvenu, le désolant fiacre, tout est, pendant ce court moment, prétexte à la raillerie. En revanche, le public peut également se montrer menaçant. Des huées, même des interventions brutales, guettent ceux qui, par leur indécence, provoquent la colère du peuple.

54. *Le Spectateur : Journal de la littérature et des beaux-arts*, 24 mars 1826.

55. « Longchamps en 1838 », *Le Caveau*, Paris, 1839, p. 76-77.

56. *L'ami des lois, ou Mémorial politique et littéraire*, 3 avril 1800.

57. Paul Thiébault, *Mémoires du général Bon Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original par Fernand Calmettes*, Paris, E. Plon, 1893, t. 1, p. 150.

Les spectateurs ne sont pas de simples badauds qui, fascinés par cette opulence, contemplerait dans un silence respectueux cette procession de luxueux équipages. Le public est bruyant, rarement hostile, mais souvent cinglant. Le peuple s'exprime, dénonce, chahute. Lors de ce rendez-vous mondain, si un promeneur se démarque par son apparence, c'est généralement parce qu'on l'estime risible et grotesque. Son équipage, mais aussi ses mœurs et les sources de sa fortune, sont scrutés, soupesés. Le spectateur n'est pas dupe, il critique, juge et met en lumière les usurpations sociales. Par sa parole, il rétablit un certain équilibre et il détourne ainsi la parade à son avantage.

Au cours des décennies suivantes, la promenade de Longchamp perd graduellement de son attrait pour l'élite parisienne. Elle se démocratise et se vulgarise, passant de 400 voitures en 1838 à plus de 4 000 en 1842. « Les élégants délaissèrent d'abord le premier jour de Longchamp, le mercredi saint ; puis ils finirent par abandonner le défilé tout entier. Au lieu des équipages distingués d'autrefois, on ne trouvait plus, dans les années 1840, que des voitures de louage – calèches familiales, voitures de remise, fiacres – et des voitures publicitaires, exhibant des panneaux de réclame<sup>58</sup>. » En revanche, Longchamp continuera pendant longtemps d'être associé à la mode et à la mondanité, mais aussi à la culture équestre, puisqu'un hippodrome y sera construit au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et ses courses deviendront le rendez-vous du beau monde parisien<sup>59</sup>.

Véronique LAPORTE

*Université du Québec à Montréal*

58. Anne Martin-Fugier, *La vie élégante ou, La formation du Tout-Paris : 1815-1848*, Paris, Fayard, 1990, p. 331-332.

59. Valerie Steele, *Paris Fashion a Cultural History*, New York, Oxford University Press, 1988, p. 167-170.